

Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editeur

«Généralions» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Schertenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Marylou Rey
mrey@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier
spasquier@magazinegenerations.ch
Isabelle Bosson, Dominique Rochat,
Anita Cioce

Administration et rédaction

Rue des Fontenailles 16
1007 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 50.–
Etranger: prix sur demande

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Nadine Allemann, Dominique Egger
Zalagh, Jean-Louis Emmenegger,
Denise Filippi, Nicole Métral, Pascale
et Thierry Ott, Françoise de Preux,
Claude Torracinta, Sylviane Wehrli,
Annette Wicht, Urs Zeier, Anne Zirilli.

Fondateur

Yves Debraine

Régie publicitaire

Publicitas Publimag SA
Rue Etraz 4, case postale
1002 Lausanne
Tél: + 41 21 321 41 88
Fax: + 41 21 321 41 99
service.ls@publimag.ch,
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 37500 exemplaires



Une retraite élastique et restrictive

Lancée par l'Union syndicale suisse et soutenue par les partis de gauche, l'initiative «Pour un âge de l'AVS flexible» est soumise au peuple le 30 novembre prochain. Certes, les lecteurs de *Généralions* ne sont plus concernés, puisque la plupart d'entre eux touchent déjà leurs rentes. Ils représentent pourtant une large frange de la population et leur voix aura un poids certain à l'heure du dépouillement.

Aujourd'hui déjà, il est possible d'anticiper sa rente AVS de deux ans, mais ça coûte cher (13,6% en moins). Ou de la prolonger jusqu'à 70 ans (bonus jusqu'à 30%). L'initiative de l'USS permettrait à l'assuré de toucher son AVS dès 62 ans, pour autant qu'il cesse d'exercer une activité lucrative. En revanche, il devrait quitter la vie active au plus tard à 65 ans.

Nous vivons actuellement une époque agitée, où des employés quinquagénaires se retrouvent au chômage et où l'on réengage des retraités expérimentés dans certains domaines. Si l'on en croit les spécialistes du travail temporaire, notre économie souffrira dans les années à venir d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et expérimentée. A l'exemple des horlogers, de nombreux patrons rappelleront de jeunes retraités (ou préretraités) pour faire tourner leur entreprise. Dans le domaine des retraites flexibles, il eût été clairvoyant de prévoir un espace plus large, en donnant aux travailleurs le choix de se retirer de la vie professionnelle entre 60 et 70 ans par exemple. Avec les sacrifices financiers que cela implique pour les plus jeunes et les avantages que cela représente pour ceux qui désirent jouer les prolongations.

En résumé, l'initiative de l'USS paraît restrictive. Mais il n'y a pas d'autres choix pour l'instant...

« Il fallait prévoir un espace plus large, entre 60 et 70 ans »

Jean-R. Probst